

84 millions en 2018 pour faire décoller le Pacte d'excellence

LE RÉSUMÉ

La Fédération Wallonie-Bruxelles parvient à maintenir sa situation budgétaire, aidée par de

nouvelles recettes dues à la croissance du PIB belge, notamment dans le cadre du Pacte d'excellence.

L'enseignement obligatoire et le supérieur vont bénéficier de nouveaux investissements,

La recherche n'est pas en reste, et voit son budget augmenter de 15%.

FRANÇOIS WITVROUW
ET ARTHUR SENTE

Voilà bien une présentation de budget aux airs de Saint-Nicolas avant l'heure. Résolument positif au moment d'annoncer le bilan de son exercice, l'exécutif de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a profité de l'événement pour afficher l'image d'un gouvernement stable malgré la tempête qui a battu son plein tout l'été entre le cdH et le PS, finalement toujours unis dans la coalition francophone. «Nous avons de la rigueur et du volontarisme, nous sommes dans une logique du redéploiement de l'institution», annonçait ainsi Rudy Demotte, ministre-président, avant de présenter l'ardoise.

► **Budget** Commençons par parler gros sous. Le solde brut négatif de la FWB n'affiche «plus» qu'un déficit de 487 millions d'euros. Celui-ci s'est ainsi résorbé de 93 millions d'euros par rapport à l'an dernier. Ramené aux normes comptables SEC, ce déficit atteint 221 millions, solde identique à l'année dernière. Mais la surprise de ce budget, c'est que la stabilité affichée va de pair avec des «investissements massifs», pour reprendre les termes de l'exécutif, financés par une augmentation des recettes imputée à la croissance du PIB. 158 millions de dépenses supplémentaires, parmi lesquelles il faut souligner 72,5 mil-

lions d'engagements supplémentaires dans certains secteurs clés, ainsi que 64,6 millions pour mener de nouvelles politiques.

► **L'enseignement**, d'abord, est au cœur de cette volonté de refinancement, dans le contexte de la mise en pratique du Pacte d'excellence. «On passe à la deuxième phase d'investissement dans le cadre du Pacte d'excellence», s'est félicitée Alda Greoli (cdH), en l'absence de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns. «Il bénéficie d'une augmentation de 43 millions d'euros (il était de 41 millions en 2017), pour atteindre un budget total de 84 millions.» Dans ce magot, 24 millions seront alloués à la construction des bâtiments scolaires, avec en ligne de mire l'objectif de créer 33.000 places sur la période 2014-2020. 23,6 millions d'euros seront, eux, destinés à renforcer le maternel avec l'engagement de 200 nouvelles puéricultrices. 15 millions iront également au renforcement administratif des directions, en soutenant l'engagement d'éducateurs et de secrétaires. Une manne supplémentaire de 2,5 millions devra, elle, servir à faire un pas en avant vers la gratuité effective de la scolarité.

► **Dans le cycle supérieur**, c'est 21,5 millions supplémentaires qui seront saupoudrés au-dessus des universités et des hautes écoles francophones par rapport à l'an dernier. Au programme, notam-

ment, le recrutement de quelque 90 ETP aux postes de conseillers académiques (5,5 millions).

► **La recherche** n'est pas en reste non plus, alors que 8 millions supplémentaires iront directement renflouer l'enveloppe du FNRS (Fonds de la Recherche Scientifique). «Ces 8 millions seront récurrents et l'ambition est d'augmenter ce montant dans les années à venir», a fait savoir le ministre en charge de la Recherche Jean-Claude Marcourt (PS), affirmant que cet input représente à lui seul près de 5% du budget total du Fonds. Ajoutez à cela un nouveau financement du programme EOS (Excellence of Science, qui remplace les Pôles d'attraction inter-universitaires) à hauteur de 14 millions et vous obtenez un poste de dépense pour cette compétence qui augmente de 15%. De quoi faire dire à Jean-Claude Marcourt que la Wallonie pourrait bien devenir la première Région à atteindre l'objectif des 3% du PIB consacré à la recherche, consacré au niveau européen dans la stratégie de Lisbonne.

► **Côté culture**, enfin, le budget des arts de la scène est, lui, augmenté de 10% (+ 10 millions). Des refinancements sont également prévus pour les centres culturels (500.000 euros) et la biennale de Venise (300.000 euros).